

Avec le soutien de :

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT
L'Abratic
L'Abratic
France de l'Agriculture de l'Ag



## Service Economie et Transition Ecologique

Arc-en-Barrois, le 29 mars 2025

Camille Piechon Tél: 06 27 19 39 48

Mél: camille.piechon@forets-parcnational.fr

# Point d'avancement n°1 du projet « La concertation par l'Innovation dans le Parc national de forêt » CO-INNOV PNfor

# La phase exploratoire touche à sa fin!

Le projet CO-INNOV PNfor, lancé en septembre 2024, a pour objectif de renforcer la coopération et l'innovation dans la gestion des forêts et la valorisation du bois, afin de répondre aux enjeux de **développement durable du territoire du Parc national de forêts**.

Deux ateliers de concertation ont été organisés en février 2025 pour identifier les besoins spécifiques du territoire : l'un portant sur l'anticipation des risques en forêt et l'autre sur la filière et la valorisation du bois. Ces ateliers ont permis de faire émerger des besoins collectifs, qui serviront de base pour la suite du projet.

Les ateliers ont mis en évidence plusieurs priorités, telles que **l'adaptation au risque incendie** et le **développement de nouveaux usages pour les bois déclassés**. Ces priorités guideront les actions futures du projet.

Avec ces résultats en main, le Parc national de forêts passe désormais à une phase décisive afin de prioriser les actions à mener : un vote numérique pour **sélectionner les besoins, tels qu'ils ont été formulés lors de l'atelier, selon leur importance et leur urgence**. Ces premières étapes sont essentielles pour assurer la pertinence des actions à venir. Dans la méthodologie de conduite du projet en format Living Lab, cette identification et la priorisation des besoins signe la fin de la phase exploratoire et l'entrée dans la phase de co-construction.

Le vote sera suivi d'ateliers de co-construction à partir d'avril 2025. En parallèle, un challenge d'innovation forêt-bois sera lancé en juin pour mobiliser des offreurs de solutions au niveau régional et national.

#### Organisation de la concertation lors de ces ateliers

Dans le but de favoriser l'échange d'idées et d'encourager l'implication des usagers (cf. « Précisions sur la méthode de concertation »), nous avons choisi de réunir un large panel de parties prenantes autour des enjeux respectifs de chaque atelier. Les invitations ont été envoyées à des professionnels de la forêt et du bois mais également des usagers de la forêt et des habitants du territoire.

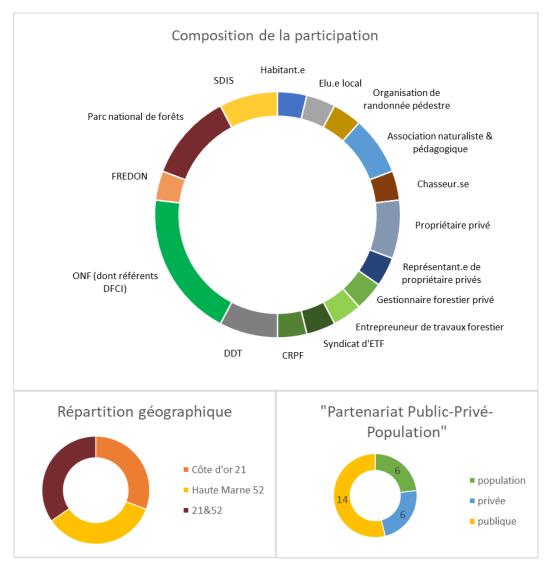
Les ateliers se sont structurés en plusieurs phases pour encourager la participation active de tous les membres du groupe. Voici un résumé des différentes étapes :

- Présentations de constats d'enquête
- 1ère partie: 1 groupe travaille sur 1 constat
  - Étude des constats selon la méthode QQOQP (Quoi? Qui? Où? Quand? Pourquoi?)
  - Formulation d'au moins 2 problématiques
- Pause : Vote des problématiques
- 2ème partie : Rotation des participants sur toutes les tables
  - Formulation des besoins individuels pour répondre à la problématique retenue.
  - Identification des besoins collectifs.

## Retour sur l'atelier « Anticipation des risques en forêt »

- Date de l'atelier : 18 février 2025
  Lieu : Le relais, Arc-en-Barrois 52
- Animateur(s): Jonathan Lenglet, Maxence Arnould, Alexis Steiner, Camille Piechon
- Nombre de participants : 26
- Durée: 3h
- Objectif : Définir les besoins collectifs du territoire pour anticiper les risques en forêt afin d'assurer la sécurité des usagers et des travailleurs.

## **Participation**



#### Besoins identifiés

Au cours de l'atelier, 8 problématiques ont été formulé et 4 ont été retenues.

- 1. Comment adapter la gestion forestière (infrastructures & gestion des peuplements) aux risques incendies dans le territoire du Parc national de forêts ?
- 2. Quelles mesures mettre en œuvre en situation post-incendie?
- 3. Comment bien communiquer des risques sanitaires connus auprès des citadins/touristes/jeunes locaux de manière ludique ?
- 4. Comment bien communiquer et collecter des données sur les nouveaux risques et leur expansion, notamment auprès des locaux pour les aider à lutter ?

- 5. Comment régler de manière simple et efficiente une situation dangereuse liée aux dépérissements?
- 6. Comment améliorer l'information des parties prenantes sur les risques, la responsabilité et les obligations liés aux dépérissements ?
- 7. Comment mieux former & informer des risques du travail en forêt ?
- 8. Comment mettre en place le développement et promouvoir l'utilisation de matériels de protection et de signalisation pour les intervenants en forêt (EPI, signalisation, exosequelette)

Au terme de l'atelier, 175 besoins individuels ont permis de faire émerger 31 besoins collectifs. Les besoins collectifs sont listés ci-dessous :

- Adapter la gestion forestière (infrastructure et gestion des peuplements) aux risques incendies au sein du Parc national de forêts
- 1. Gouvernance identifiée
- 2. Schéma stratégique incendie pilote par le Parc national (démarche de co-construction)
- 3. Acculturation
- 4. Politique commune de gestion de l'eau\*
- 5. Améliorer l'accessibilité
- 6. Connaitre les zones à risques
- 7. Identifier des méthodes adaptatives

\*Cependant, le besoin lié à une politique commune de gestion de l'eau a été écarté car il dépasse le cadre d'action du projet Co-Innov PNfor.

- Bien communiquer des risques sanitaires connus auprès des citadins/touristes/jeunes locaux de manière ludique
- 1. Connaitre les lieux à risques sanitaires en permanence
- Connaitre les lieux fréquentés
   Connaitre les différents risques
- 4. Formation pour les animateurs sur les lieux afin d'avoir la bonne réaction et agir
- 5. Savoir quels outils utiliser pour atteindre les populations cibles directement
- 6. Supports matériels de sensibilisation et formation
- 7. Développer une signalétique (la plus systématique) en forêt (différents langues, quizz, etc.) simple et non-alarmante
- 8. Organisation (prise en charge par un organisme dédié, réorganisation du système sanitaire)
- Régler de manière simple et efficiente une situation dangereuse liée aux dépérissements
- 1. Communiquer efficacement entre les acteurs professionnels
- 2. Communiquer au grand public
- 3. Identifier diagnostiquer et analyser les situations dangereuses
- 4. Savoir comment sécuriser la zone et quels moyens ont a pour le faire
- 5. Identifier et simplifier les procédures administratives
- 6. Valoriser les bois dépérissant
- Savoir quelles mesures mettre en œuvre en situation post-incendie
- 1. Valoriser les bois brulés et d'identifier des acteurs à mobiliser pour se faire
- 2. Caractériser le sinistre et les dégâts environnementaux
- 3. Identifier les enjeux et adapter le cas échéant les objectifs et modes de gestion
- 4. Définir la stratégie de renouvellement (essences, cloisonnement)
- 5. S'inspirer des fiches RETEX (retours d'expériences)
- 6. Pouvoir travailler en forêt de manière sécurisée et accueillir ou non le public
- 7. Être informé des risques et possibilités
- 8. Connaitre les démarches administratives & les interlocuteurs
- 9. Simplifier les démarches post-incendie
- 10. Assurance

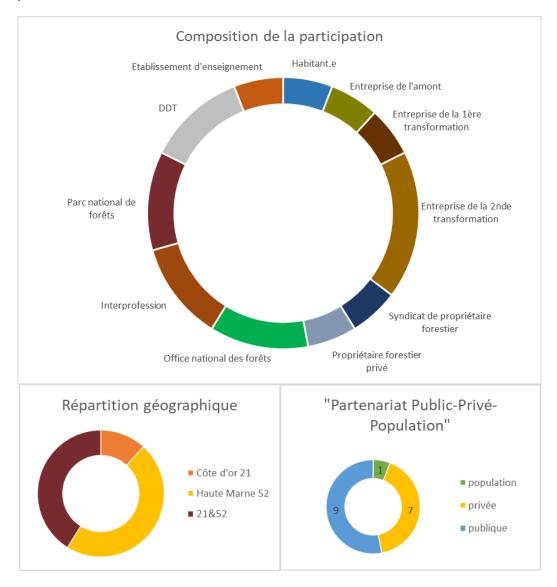




## Retour sur l'atelier « Valorisation locale des produits bois »

- Date de l'atelier : 28 février 2025
- Lieu : Espace Economique et Numérique du Pays Châtillonnais, 20 Av. Noël Navoizat, 21400 Châtillon-sur-Seine
- Animateur(s): Jonathan Lenglet, Maxence Arnould, Alexis Steiner, Camille Piechon
- Participants: 17
- Durée : 3h
- Objectif : Définir les besoins collectifs du territoire pour valoriser les produits bois de manière profitable au territoire.

## **Participation**



#### Besoins identifiés

Au cours de l'atelier, 7 problématiques ont été formulé et 4 ont été retenues.

- 1. Comment changer les mentalités des consommateurs finaux pour faire accepter plus de singularités liées aux dépérissements ? (Singularité sur les produits bois finis)
- 2. Comment aider/inciter les scieurs à proposer des produits finis sur catalogue, leur permettant de faire 1ère et 2nde transformation ?

- Comment améliorer la communication inter-réseau & auprès du consommateur final pour valoriser l'existant?
- 4. Comment améliorer la connaissance et l'attractivité des métiers de la forêt et du bois sur le territoire ?
- 5. Comment améliorer les conditions d'accueil (hébergement, mobilité) des employés de la filière sur le territoire ?
- 6. Comment mieux valoriser le bois sous-coté ?
- 7. Comment améliorer la coordination entre les acteurs locaux (offre/demande) ?

Au terme de l'atelier, 95 besoins individuels ont permis de faire émerger **25 besoins collectifs**. Les besoins collectifs sont listés ci-dessous :

- Changer les mentalités des consommateurs finaux, pour faire accepter plus de singularités liées aux dépérissements (singularité sur les produits bois finis)
- 1. Mener une réflexion sur le prix de vente
- 2. Montrer par l'exemple et diffuser les résultats d'études sur le sujet
- 3. Acculturer le grand public sur le sujet
- 4. Former les architectes pour utiliser du bois avec singularité (vitrine)
- 5. Trouver des industriels pour innover avec des moyens ("reins solides")
- 6. Développer de nouveaux usages avec des bois déclassés
- 7. Sensibiliser tous les acheteurs concernés
- Aider les scieurs à proposer des produits finis sur catalogue, leur permettant de faire 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> transformation
- Communiquer sur l'exploitation durable du bois dans le PN pour valoriser une marque locale du Parc national de forêts
- 2. Aides & subventions bien pensées pour investir dans une machine de transformation pour aller un peu plus loin dans la transformation
- 3. S'associer, mettre en commun, mutualiser les moyens
- 4. Créer une demande et familiariser le consommateur final
- 5. Étudier les expériences réussies et ratées
- 6. Centraliser & communiquer l'information sur les entreprises locales au grand public
- 7. Établir des standards pour un catalogue
- Améliorer la connaissance et l'attractivité des métiers de la forêt et du bois sur le territoire
- 1. Outils de communication & de supports divers (modernes, médias divers, etc.)
- 2. Communication sur les métiers et formations auprès des publics jeunes
- 3. Pédagogie
- 4. Cadre de travail en entreprise attractif & inclusif
- 5. Diversité de savoir-faire, compétences, connaissances
- Mieux valoriser les bois « sous-cotés » (déclassés)
- 1. Définir et connaître les propriétés techniques et officialisées (DTU) : faciliter et financer
- 2. Avoir des formations et du personnel qualifié sur les bois singuliers
- 3. Valoriser les retours d'expériences (parc ou alentour) pour aider au lancement de projets sur le territoire du PN
- 4. Informer et faire évoluer les mentalités
- 5. Réaliser des exemples et les montrer pour donner des idées (fiches REX)
- 6. Changer les perceptions des bois pour trouver de nouveau débouchés et marchés (avec un minimum de volume)

#### Précisions sur la méthode de concertation

Le Parc national de forêts est accompagné de l'expertise méthodologique du Forest'Inn Lab d'AgroParisTech afin de mettre en place **un « Living Lab » pour encourager l'innovation**. La méthode de Living Lab, a été expérimenté dans différents secteurs (santé, etc.) et plus récemment dans le secteur forestier. Elle repose sur deux principes :

- L'Open innovation désigne un processus d'innovation collaboratif où les organisations ouvrent leurs frontières pour intégrer des connaissances externes, permettant ainsi de co-créer de la valeur et d'accélérer l'innovation à travers des partenariats et des synergies avec des acteurs extérieurs.
- L'User innovation désigne un processus où les utilisateurs participent activement à la conception de nouveaux produits ou services, afin de répondre précisément à leurs besoins et préférences

Un autre déterminant de l'approche Living Lab est que la participation des parties prenantes forme un **Partenariat Public-Privé-Population (PPPP)** composés d'entreprises, d'organismes publics, d'universités, d'instituts et d'utilisateurs. ette collaboration est essentielle pour développer, tester et valider de nouvelles technologies, services, produits et systèmes dans des contextes réels. L'approche PPPP permet de tirer parti de la flexibilité du secteur privé, de la stabilité du cadre public et de l'ajustement des solutions aux besoins réels des utilisateurs grâce à la participation active de la population.

Le Living Lab se déroule sur plusieurs phases :

- La phase de « planification » a eu lieu entre septembre et novembre 2024.
- La phase « **d'exploration** » a débuté fin novembre 2024 par une revue de bibliographie et une collecte de données via divers entretiens et participations à des groupes de travail (Natur'Adapt), et s'est achevé par l'organisation d'ateliers d'identification des besoins en février 2025.
- La phase de « co-construction » débute en mars 2025

#### Pour aller plus loin:

- Arnould, M., Morel, L., & Fournier, M. (2022). Embedding non-industrial private forest owners in forest policy and bioeconomy issues using a Living Lab concept. Forest Policy and Economics, n°139, 19 p.
- Arnould M. (2021). Construction d'un cadre de référence méthodologique pour piloter des Living Labs forestiers. Thèse Université de Lorraine. 256 p.
- Chesbrough, H. W. (2003). Open Innovation: The New Imperative for Creating and Profiting from Technology. Harvard Business School Press, 222 p.
- Chesbrough, H., Bogers, M., 2014. Explicating Open Innovation: Clarifying an Emerging Paradigm for Understanding Innovation Keywords. In New Frontiers in Open Innovation, pp. 1–37.
- Evans, P.; Schuurman, D.; Ståhlbröst, A.; Vervoort, K. Living Lab Methodology—Handbook; U4IoT Consortium: Manchester, UK, 2017; 76 p.
- Skiba, N., 2014, Thèse Université de Lorraine, Processus d'innovation centré sur l'utilisateur : identification des besoins et interprétation des données issues de l'integration de l'utilisateur dans le processus de co-conception. Autre. Université de Lorraine, 2014.
- Von Hippel, E., 2001. Perspective: User toolkit for innovation. The Journal of Product Innovation Management, n°18, p. 247-257

